



FIN 2014 / FIN 2016



7 ATELIERS D'UNE JOURNÉE



EN PAYS DE LA LOIRE

## Groupe d'accompagnement collectif Agenda 21 des collectivités ligériennes



### Préambule

Le Comité 21 – Comité français pour le développement durable – a mis en place en 2012 un groupe d'accompagnement collectif sur les Agenda 21. Une nouvelle session sera ouverte en décembre 2014.

L'objectif pour les collectivités est double : **assurer la mise en place d'une démarche de qualité, depuis son lancement jusqu'à la mise en œuvre du plan d'actions, et contribuer à l'enjeu d'une réflexion partagée sur les problématiques, les bonnes pratiques et les outils.**



### Description du projet

Le Comité 21 anime **sept ateliers de travail collectif pendant 24 mois et un temps d'accompagnement individuel** qui permettront d'aider les collectivités à chaque étape de l'élaboration de leur Agenda 21. Au cours des séances de travail, le Comité 21 :

- apporte des **éléments méthodologiques** et qu'il illustre par des retours d'expériences,
- consacre un temps important à la **réflexion** et aux **échanges collectifs** (partage d'expériences entre collectivités),
- accorde à chaque collectivité un **temps individuel de travail** pour avancer sur son projet d'Agenda 21.

Entre chaque atelier, le Comité 21 des Pays de la Loire propose un **espace collaboratif de travail** sur Internet qui regroupe les comptes rendus, les documents méthodologiques et les outils produits par chaque collectivité, ainsi qu'un forum et de nombreuses autres fonctionnalités pour contribuer à la vie du groupe.

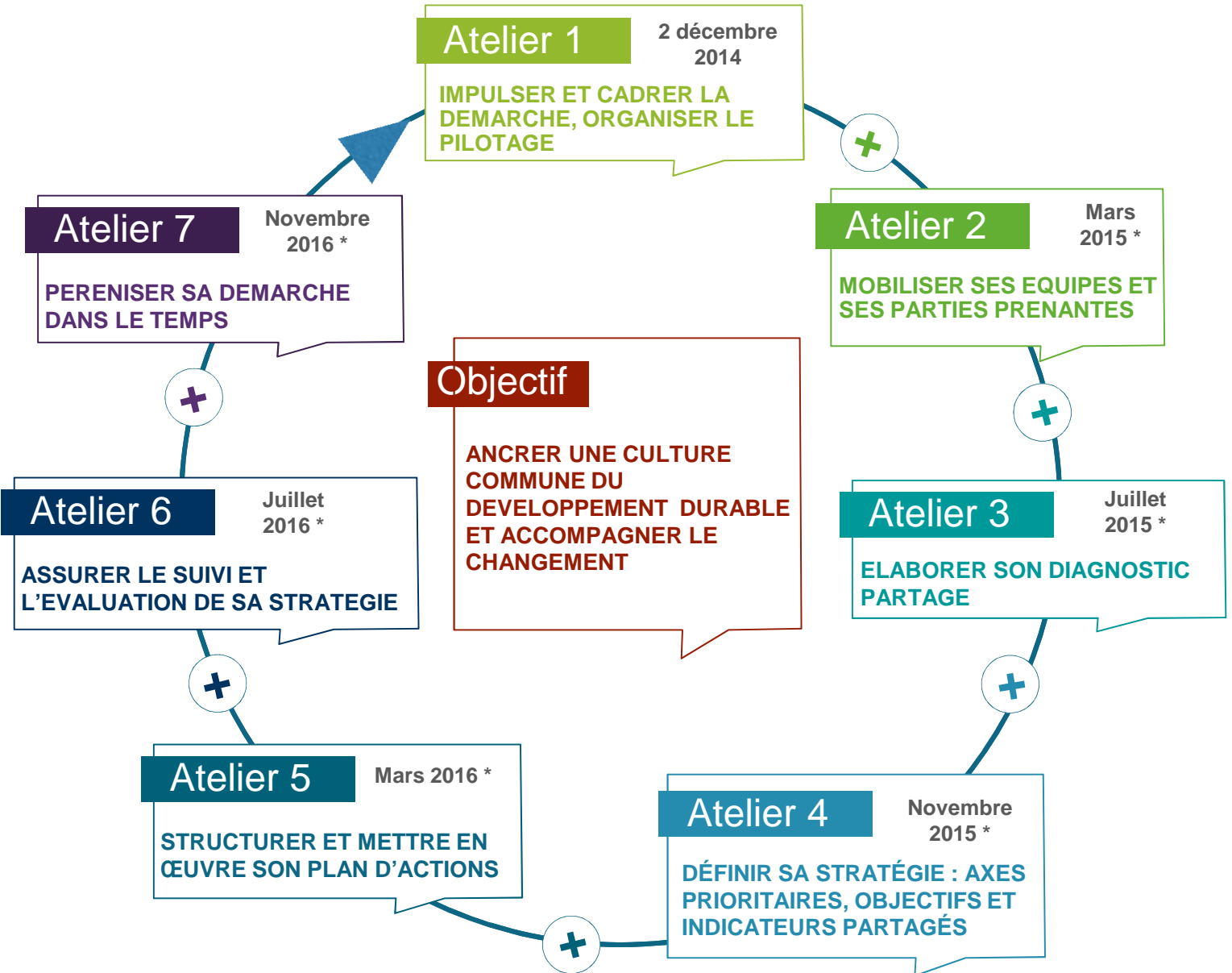


### Membres du groupe

Ce groupe est **ouvert à toutes les collectivités de la région Pays de la Loire** qui souhaitent engager une démarche de développement durable ou qui veulent faire évoluer leur Agenda 21 vers une véritable stratégie de territoire. Aucune limite de tailles ni d'échelles (Ville, EPCI...) ne s'applique afin de favoriser la complémentarité des réflexions, l'articulation et la cohérence des échelles territoriales et des politiques publiques.

## Rétro-planning prévisionnel

\* Dates définies collégalement lors du 1<sup>er</sup> atelier



### AVEC L'EXPÉRIENCE DES ANCIENS MEMBRES

Les Villes de Changé, de Cordemais, de Notre-Dame-des-Landes, de Segré, de Trignac, de Vigneux-de-Bretagne, les Communautés de communes de la région de Doué-la-Fontaine, d'Erdre-et-Gesvres, de Pouancé-Combrée, de la région de Nozay, Saumur Agglo et le Conseil général de Loire-Atlantique

Avec le soutien de :



### INFORMATIONS PRATIQUES

**Informations et inscriptions auprès de :**  
Yoann CHAGNAUD  
Tél. : 02 28 20 60 83  
[chagnaud@comite21.org](mailto:chagnaud@comite21.org)

**Comité 21 Pays de la Loire**  
3 Boulevard de la Loire  
44200 Nantes

[www.paysdelaloire.comite21.org](http://www.paysdelaloire.comite21.org)